



Nouvelles du conseil du 4 mai 2020

Administration réouverte

Dès lundi le 11 mai, le bureau de l'administration municipale sera réouvert normalement. On soulignera cependant que les horaires sont définitivement modifiés, qui commencent à 10 h quotidiennement.

Un guichet de plexiglas a été aménagé, afin de protéger aussi bien les visiteurs que le personnel communal. Rappelons que la pandémie n'est pas résorbée et qu'il faut donc tant que possible privilégier les contacts téléphoniques ou par courriel. Merci d'y penser, pour le bien de tous.

L'Exécutif alterne

Le Conseil municipal alterne les séances présentielles et par correspondance, histoire de limiter au strict minimum les risques encourus par ses membres, et de leur permettre pourtant de travailler normalement. Le 18 mai et le 15 juin, il tiendra séance par correspondance, tandis qu'il se réunira physiquement le 2 et le 29 juin. Cette séance sera la dernière avant la pause de vacances estivales.

Assemblée supprimée

L'assemblée municipale prévue le lundi 29 juin prochain a été supprimée, Ainsi en a décidé lundi le Conseil municipal, qui présentera les comptes 2019 et le budget 2021 lors de l'assemblée du 7 décembre.

Travaux au Pourpoint

Les travaux de réfection de la route, le long de la rue Pourpoint, débuteront ce lundi 11 mai. Ils ont été confiés à l'entreprise tannoise Huguelet pour le génie civil et au spécialiste local Harnisch pour le volet sanitaire. Les riverains et la population en général sont remerciés par avance pour la compréhension dont ils feront preuve, face aux inévitables désagréments qu'induera ce chantier.

Merci à Clientis

Les autorités remercient chaleureusement la banque Clientis CEC, pour le don de 26'651 francs qu'elle a offert à la Commune, à faire valoir sur ses charges de prévoyance sociale.

Voirie : prudence

Le Conseil municipal a décidé de maintenir un service de voirie adapté aux circonstances sanitaires : l'essentiel du travail effectué doit toujours être consacré aux services de première nécessité. Les autres tâches attendront la fin de la pandémie.

Avertis

Le prestataire local EGS (Entreprise de sécurité SA) continue bien sûr ses tournées dans la localité. De ses récents rapports, il ressort que des groupes de personnes de tous âges ont dû être averties, qui se rassemblaient sur la place de jeu, sans respecter les mesures de distanciation sociale.

Travailleur social

Le Conseil municipal a accepté lundi soir la création d'un poste de travailleur/se social/e en milieu scolaire, tel que proposé par le SASC (Service d'action sociale Courtelary) pour agir en faveur des écoliers des communes voisines et de la nôtre.

La déchetterie réouverte à tous

Dès mercredi prochain le 13 mai, la déchetterie du Brahon sera ouverte normalement, donc chaque semaine à toute la population de la commune. L'horaire a cependant été un peu rallongé, puisque les lieux seront accessibles de 16 h 30 à 19 h.

Cet élargissement vise à compenser les effets des mesures de protection sanitaire, lesquelles sont évidemment maintenues tant que la pandémie n'est pas résorbée.

C'est ainsi rappelons-le qu'un seul véhicule est admis dans l'enceinte (un employé de la commune fait la circulation), que deux personnes au maximum sont acceptées par véhicule et que les citoyens doivent vider eux-mêmes leurs déchets dans les conteneurs ad hoc.

Il est vivement conseillé à chacun de procéder à un tri précis avant de rallier la déchetterie, afin que son passage sur place soit le plus bref possible. Ceci pour éviter de trop longues files d'attente, bien entendu.

Merci à tous pour votre efficace collaboration.

La halle pour l'EJC, les places pour les écoles

Manifestations supprimées, public interdit : le Covid sévit...

La crise sanitaire conduit le Conseil municipal et les organisateurs à prendre des décisions drastiques. Ainsi ressort-il notamment, de la séance tenue lundi soir par l'Exécutif, que toutes les manifestations publiques prévues à Sonceboz-Sombeval cette année seront supprimées. Ainsi en ira-t-il des rendez-vous proposés par la Ceass, comme de la manifestation prévue pour la Fête nationale, de la traditionnelle course des aînés, de la première cérémonie de remise des Mérites culturels et sportifs locaux, ainsi que de la rencontre avec les nouveaux habitants. Toutes ces occasions d'échanges conviviaux sont reportées à l'année prochaine.

Par contre, sur interpellation d'une citoyenne, la Municipalité a décidé qu'elle organisera une grande fête villageoise, lorsque cette pandémie appartiendra enfin au passé.

Locaux réservés

Pour la rentrée scolaire de ce lundi 11 mai, il a fallu également prendre diverses mesures afin d'assurer la sécurité des plus jeunes. Ainsi la halle de gymnastique est-elle réservée à l'usage de l'Ecole à journée continue, pour que les enfants puissent prendre leurs repas en respectant la distance sociale prescrite.

La halle de gymnastique est donc interdite à tout autre usager, jusqu'à la fin d'août prochain. Les réservations faites préalablement sont toutes annulées et d'autres informations seront diffusées dès que possible pour la suite de l'année.



L'enseignement présentiel reprend lundi dans la commune et pour respecter la distanciation sociale, les places de jeux et de sports sont réservées exclusivement aux écoles.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Places interdites

Par ailleurs, pour les mêmes raisons d'urgence sanitaire, les places de jeux et de pique-nique demeurent elles aussi fermées complètement au public, et ce jusqu'à nouvel avis.

L'école et l'EJC ne pouvant pas utiliser la halle de gymnastique pour des activités physiques, les places de sports et de jeux leur sont réservées en exclusivité.

Travail supplémentaire

Dès lundi, le service communal de conciergerie sera confronté à une augmentation importante de son travail quotidien, puisqu'il devra procéder à de régulières et précautionneuses opérations de désinfection (portes, rambarde et Cie) dans tous les locaux scolaires et parascolaires. Il s'agit de protéger les enfants et leurs enseignants/éducateurs, ce travail est donc prioritaire.